

# Les services à la population au service de l'aménagement du territoire et du développement durable

**Contribution APFP  
Juillet 2010  
Réseau rural français  
Groupe de travail "Gestion de l'espace"**

## **ANNEXE 2**

## **FICHES MONOGRAPHIQUES**

## FICHES MONOGRAPHIQUES

A la lumière des conclusions de l'analyse de l'enquête, plusieurs actions innovantes ont été identifiées. Elles sont présentées sous forme de fiches synthétiques permettant d'appréhender rapidement l'intérêt de la démarche et son caractère innovant en les contextualisant par rapport aux autres outils du territoire.

### Objectifs

- **mettre à disposition des exemples de pratiques innovantes dans les territoires ruraux**
- **contribuer à une prise en compte des services à la population dans les réflexions stratégiques d'organisation de l'espace et donc dans les SCoT**
- **favoriser une prise en compte des transports et des lieux d'implantation des services dans les décisions de maillage en services à la population**

15 actions sont proposées :

- **Pays de la Baie du Mont Saint-Michel** – Projet jeunesse
- **Pays de Morlaix** – Projet développement numérique
- **Pays de Morlaix** – Projet développement culturel
- **Pays d'Aurillac** – Projet services à la personne
- **Pays d'Aurillac** – Projet culturel
- **Pays d'Epernay** – Projet services à la personne (gardes d'enfants)
- **Pays du Mans** – Projet transports / mobilité
- **Pays d'Aunis** – Projet mobilité
- **Pays Castelroussin** – Projet covoiturage
- **Pays Vallée du Cher et du Romorantin** – Projet santé
- **Pays de Bray** – Projet services / maintien à domicile
- **Pays de Bray** – Projet culturel / musique à l'école
- **Pays de Haute-Mayenne** – Projet maison des services
- **Pays Val d'Adour** – Projet opération collective de modernisation de l'artisanat et du commerce
- **Pays Gapeçais** – Projet global schéma de services



## PROJET JEUNESSE



Contacts : Sylvie NOCQUET, Sandrine POULET  
Site internet : [www.pays-baie-mont-saint-michel.fr](http://www.pays-baie-mont-saint-michel.fr)

### Données Pays

Habitants : 138.000                      Sup. : 1 937 km<sup>2</sup>  
Communes : 188    Nb d'EPCI : 17 + 1 Commune-  
Canton + 1 commune isolée  
Région : Basse-Normandie                      Dpt : Manche  
Habitants : plusieurs bourgs ruraux (Granville 13.500  
hab. / Avranches 8.000 hab.)

Structure porteuse : Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel

### Pourquoi ?

Les débats en Commission Cadre de vie du Conseil de Développement ont mis en exergue le thème de la jeunesse, sujet de préoccupation ressenti comme prioritaire par tous.

### Quoi ?

L'objectif a été de mener avec les Communautés de Communes et communes volontaires une démarche jeunesse globale, permettant d'avoir une connaissance fine de la situation sur le territoire et de jeter les bases d'une politique Jeunesse à l'échelle du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel.

### Comment ?

Le Pays est accompagné sur le plan méthodologique par Mairie Conseils (service conseil aux collectivités territoriales de la Caisse des Dépôts et) qui a mené cette démarche à l'échelle de Communautés de Communes et l'a adaptée au Pays.

La démarche s'organise en 4 phases : mobilisation des élus, puis des professionnels du secteur, des jeunes et leurs familles, enfin croisement des regards, synthèse et programme d'actions.

### 1<sup>er</sup> bilan

Une réunion d'information et sensibilisation a eu lieu en novembre 2009.

Suivi par cinq intercommunalités.

### Les plus de la démarche

Son mode de gouvernance, la méthodologie appliquée, sa prise en compte du sujet dans sa globalité, son expérimentation à l'échelle d'un Pays.

### Expériences proches :

CC de Braconnne-Charente, CC Pays de l'Hermitage, CC Terres-Vives...

### Cohérence des "outils"

Avec les enjeux mis en avant dans le SCoT, le nouveau programme LEADER, la Charte du Pays.

### Rôle du Conseil de développement

Rôle majeur déclencheur. Pilotage du projet en partenariat avec des élus impliqués dans le comité de suivi spécialement mis en place. Temps d'échanges inter-Commissions du Conseil de Développement prévus tout au long de la démarche.

## DEVELOPPEMENT NUMERIQUE



Contacts : [contact@paysdemorlaix.com](mailto:contact@paysdemorlaix.com)

Site internet : [www.paysdemorlaix.com](http://www.paysdemorlaix.com)

### Données Pays

|                                    |  |                         |
|------------------------------------|--|-------------------------|
| Habitants : 126.317                | Nb d'EPCI : 4                            | Région : Bretagne       |
| Superficie : 1.331 km <sup>2</sup> | de communes : 61                         | Département : Finistère |
| Habitants ville centre : 15.000    | Structure porteuse : GIP Pays de Morlaix |                         |

### Pourquoi ?

Le développement du Très Haut Débit a été défini comme enjeu majeur pour la compétitivité du territoire dans les prochaines années. En effet, les entreprises et les habitants vont avoir besoin d'accéder à des réseaux performants et à des offres de services diversifiées. Le Pays a opté pour ce type de réseaux, considéré stratégique, pour le développement économique, le développement des entreprises, des zones d'activités, des services à la population...

### Comment ?

- La réalisation d'une étude pour un réseau pour le très haut débit par fibres optiques via la construction et / ou l'exploitation des réseaux existants.
- Construction du réseau
- Formation

### Pour qui ?

La réalisation de ce réseau est engagée, suivant deux objectifs distincts : le développement économique et l'amélioration des services à la population.

### Par qui ?

La 1<sup>ère</sup> phase d'étude est menée par le Pays de Morlaix.

### Les plus de la démarche

Cohérence de la réflexion à l'échelle du territoire.

### Expériences autres :

- Pays Pyrénées Méditerranée : développement de Cyberbases sur le territoire. Il comprend en effet l'ouverture de 11 Espaces Publics Numérique (EPN) répartis essentiellement sur l'arrière-pays

### Cohérence des "outils"

Prise en compte du projet dans les différents documents :

- les SCoT
- Agenda 21
- Centre de ressources techniques
- Charte de développement durable

### Rôle du Conseil de développement

Un membre du Conseil de développement fait partie du comité de pilotage de l'étude.

### Chiffres clés du projet

- Coût étude : 46000€
- ADSL : technologie utilisée à 99,9%
- Taux dégroupage : 20% (moyenne nationale 70%)
- Résorption des zones blanches : pris en charge par le CG29

### Pistes /

#### Recommandations :

Bonne articulation des outils à la disposition du territoire, mais la démarche se lance. La phase opérationnelle permettra d'évaluer le projet.



## DEVELOPPEMENT CULTUREL



Contacts : [contact@paysdemorlaix.com](mailto:contact@paysdemorlaix.com)

Site internet : [www.paysdemorlaix.com](http://www.paysdemorlaix.com)

### Données Pays

|                                    |  |                         |
|------------------------------------|--|-------------------------|
| Habitants : 126.317                | Nb d'EPCI : 4                            | Région : Bretagne       |
| Superficie : 1.331 km <sup>2</sup> | de communes : 61                         | Département : Finistère |
| Habitants ville centre : 15.000    | Structure porteuse : GIP Pays de Morlaix |                         |

### Pourquoi ?

Cette action a permis de réunir tous les acteurs concernés par l'Education Artistique et Culturelle (EAC). Elle répond aux enjeux d'accès à l'EAC dans les écoles primaires rurales et propose un véritable parcours culturel durant la scolarité.

### Quoi ?

Le programme d'accompagnement de l'Education Artistique et Culturelle est une expérimentation menée depuis 3 ans sur le territoire de Morlaix Communauté. Il est porté par l'Office Central de la Coopération à l'Ecole du Finistère et il fait intervenir un financement croisé de Morlaix Communauté et de la Région.

### Comment ?

Un comité technique composé des partenaires (Education Nationale, DRAC, Communauté d'agglomération de Morlaix) se réunit pour évaluer chaque projet déposé par les écoles. Le comité soumet des commentaires pour améliorer le projet et définit le montant de l'aide accordée. Chaque projet est évalué pédagogiquement par l'EN et artistiquement par la DRAC.

### Par qui ?

Le projet est porté par l'OCCE avec le soutien technique du Conseil de développement du Pays de Morlaix.

### Cohérence des "outils"

Ce projet s'appuie sur un rapport élaboré par le Conseil de développement dans le cadre d'une politique expérimentale qui a permis au Pays d'être désigné comme Pays Pilote. Ce rapport recommandait de "mener un développement de l'EAC par niveau scolaire en prenant en compte les politiques des collectivités à leurs différents niveaux d'intervention et les volontés des ministères". Il préconisait également de soutenir les écoles primaires rurales victimes de "carences culturelles".

### Rôle du Conseil de développement

Le Conseil de développement a été le moteur pour mettre en place cette expérimentation pilotée par sa commission culture, en utilisant le contrat de Pays pour faire un effet de levier auprès de Morlaix Communauté. Il élaborera ensuite une méthodologie diffusable sur tout le territoire.

### Chiffres clés du projet :

- 60.000€ 3 ans.
- 35 écoles publiques / 10 privées.

### Pistes/

#### Recommandations :

Le projet vise à élaborer une méthodologie qui pourra poser les bases d'une véritable EAC pour les écoles primaires.



## SERVICES A LA PERSONNE



Contacts : [coordination@pays-aurillac.com](mailto:coordination@pays-aurillac.com)

Site internet : [www.pays-aurillac.org](http://www.pays-aurillac.org)

### Données Pays

|                                    |   |                      |
|------------------------------------|---|----------------------|
| Habitants : 80.595                 | Nb d'EPCI : 6   | Région : Auvergne    |
| Superficie : 1.790 km <sup>2</sup> | de communes : 89  | Département : Cantal |
| Habitants ville centre : 29.500    | Structure porteuse : Association pour le développement du Pays d'Aurillac |                      |

### Pourquoi ?

Le champ des services à la personne constitue un gisement potentiel d'emplois non délocalisables et son développement, ouvert par la loi Borloo, permet de répondre aux attentes de la population locale et des migrants avec l'apparition de nouveaux métiers et de nouveaux services.

### Quoi ?

Mise en place d'un centre de ressources : accueil et information des publics, des professionnels et promotion du CESU.

### Comment ?

- un numéro vert : 0 800 20 10 15 oriente et qualifie les demandes avant un accueil physique.

### Pour qui ?

Les personnes souhaitant développer leur activité dans le domaine des services à la personne (création d'entreprises ou activité salariée)  
Les personnes recherchant des services à domicile.

### Par qui ?

Le Pays d'Aurillac est le maître d'ouvrage, confiant la mise en œuvre à un prestataire : Cap Développement.

### Les plus de la démarche

Partenariat avec l'Etat et le Comité d'Expansion et implication forte du Conseil de Développement

### Cohérence des "outils"

Projet intégré dans la fonction de Comité de bassin d'emploi du Pays et pris en compte dans les procédures contractuelles en cours

### Rôle du Conseil de développement

A l'initiative des réflexions du Pays sur le développement des services à la personne. Représenté dans le Comité de Pilotage

### Chiffres clés du projet :

Mis en place à titre expérimental pour 15 mois  
Coût : 55.000€ financés par l'ANSP (15.000€), l'Etat (6.000€), le programme leader (23.000€)

### Pistes/

#### Recommandations :

Travail en amont avec les associations du secteur. Bien expliquer différence entre centre de ressource / plateforme.



## PROJET CULTUREL



Contacts : [coordination@pays-aurillac.com](mailto:coordination@pays-aurillac.com)

Site internet : [www.pays-aurillac.org](http://www.pays-aurillac.org)

### Données Pays

|                                    |                         |  |
|------------------------------------|-------------------------|--|
| Habitants : 80.595                 | Nb d'EPCI : 6           | Région : Auvergne                                    |
| Superficie : 1.790 km <sup>2</sup> | Nombre de communes : 89 | Département : Cantal                                 |
| Habitants ville centre : 29.500    | Structure porteuse :    | Association pour le développement du Pays d'Aurillac |

### Pourquoi ?

Développer une politique culturelle ambitieuse pour faciliter la mise en réseau culturelle du Pays, favoriser la mobilité, conforter la fréquentation des spectacles en zone rurale.

### Quoi ?

Le réseau culturel de Pays a décidé d'organiser des transports groupés (à partir de 4 personnes) vers des spectacles identifiés par le réseau technique culturel du Pays. Organisation de transports groupés.

### Comment ?

Choix des spectacles réalisé par les EPCI dans le cadre de leur saison culturelle (réalisée avec l'appui du CG du Cantal / réseau "scènes en partage") et par le théâtre d'Aurillac.

### Pour qui ?

Pour les individuels, les jeunes accompagnés (CSS, CLSH) et les résidents de maisons de retraite.

### Par qui ?

Médiateurs (agents de développement culturels des EPCI), théâtre d'Aurillac, centres sociaux, ADEPA. Un groupe de travail associant élus, représentants d'associations, personnes ressources, techniciens des EPCI et du Pays.

### 1<sup>er</sup> bilan

Environ 600 personnes transportées entre mi-janvier et mi-avril.

### Les plus de la démarche

Conforte le réseau culturel du territoire ; structuration de l'agenda culturel du Pays et intégration de l'action dans un "volet culturel" plus large.

### Cohérence des "outils"

Action intégrée dans le Contrat régional de développement durable du territoire "Auvergne+" et spectacles choisis dans le cadre des actions culturelles des EPCI en lien avec les contrats de développement.

### Rôle du Conseil de développement

Participation active dans le cadre du Conseil culturel territorial des associations du domaine culturel, aidées par le Conseil Régional. Intégration aux réflexions du Pays des acteurs culturels et participation aux actions décidées dans le volet culturel.

### Chiffres clés du projet :

Coût 2010 : 6.000 € (transport et communication) – Financement à 50 % par le CR, 50% financés à parité par les 6 EPCI. 1 € /pers. pour le transport et entrée entre 2 et 9 €.



## SERVICES A LA PERSONNE Garde d'enfants



Contacts : Anne GIRARDET

Mail : [pays.epernay.terresdechampagne@wanadoo.fr](mailto:pays.epernay.terresdechampagne@wanadoo.fr)

### Données Pays

Habitants : 85.486 Nb d'EPCI : 9 Région : Champagne-Ardenne

Superficie : 1.035 km<sup>2</sup> Communes : 123 Département : Marne

Habitants ville centre : 25.462 Structure porteuse : Pays (asso.)

### Pourquoi ?

Une action au bénéfice de toute la population et des communes, sur les questions de services à la population : soutenir et favoriser le développement des modes de garde sur le territoire. Projet préconisé par une étude de 2003-2004 relative aux freins à l'emploi des femmes sur le bassin d'emploi d'Épernay.

### Quoi ?

Portail internet dédié aux familles du Pays d'Épernay, à la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants de 0 à 6 ans. Le site centralise toutes les informations sur les équipements et services existants sur les 123 communes du Pays, de façon à faciliter et accélérer leurs recherches, mais aussi à orienter les élus sur les équipements à créer, du fait de l'analyse des requêtes non abouties et des besoins le plus souvent exprimés par les internautes.

### Comment ?

Le Pays est le porteur politique de l'outil et a confié la maîtrise d'œuvre du site au seul RAM existant sur le territoire. Le Pays et le RAM ont associé un Comité de pilotage qui réunit depuis 2007 des représentants de tous les partenaires de la petite enfance (structures/services de garde, CCAS, familles rurales, FEDEM, ASMAT, CAF51, Département, Région, Préfecture.. qui ont financé l'outil).

### 1<sup>er</sup> bilan

Peu de retours pour l'heure, mais fréquentation du site et retours positifs des élus et partenaires, qui le plébiscitent régulièrement. La démarche a fait l'objet d'une reconnaissance comme initiative exemplaire en milieu rural, lors des Assises des Territoires Ruraux, par le Sous-préfet et a été primée par l'UNCCAS pour l'innovation sociale qu'elle représente.

### Les plus de la démarche

Réel partenariat des acteurs locaux et mobilisation des gestionnaires de services enfance pour un outil gratuit au service de la réflexion des élus sur l'aménagement du territoire.

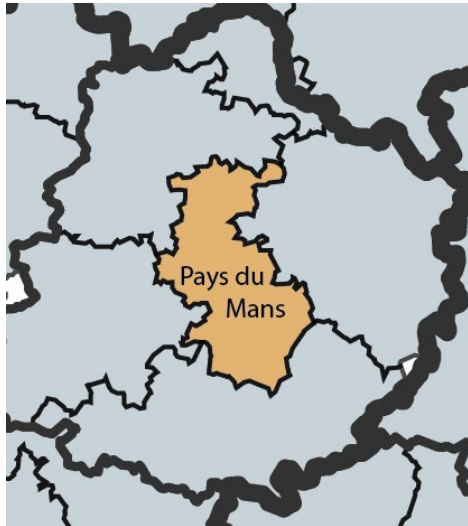
### Cohérence des "outils"

Ce projet fait l'objet de la contractualisation Région/Pays, du 1<sup>er</sup> programme d'actions 2004-2006, du fait notamment qu'il répondait à une des orientations de la Charte de Pays en faveur du renforcement de l'attractivité résidentielle du territoire.

L'outil répond également aux orientations de l'Agenda 21 de la ville centre (Épernay).

### Rôle du Conseil de développement

Très forte mobilisation des habitants et acteurs locaux, membres du Conseil de développement.



## TRANSPORTS MOBILITE Création de lignes expresses périurbaines



Contact : Matthieu Georget  
Site internet : [www.paysdumans.fr](http://www.paysdumans.fr)

### Données Pays

Habitants : 261.000 Nb EPCI : 7 Région : Pays de la Loire  
Superficie : 811 km<sup>2</sup> Département : Sarthe  
Nb de communes : 48 Habitants ville centre : 145 000  
Structure porteuse : Pays

### Pourquoi ?

Proposer une offre de transports collectifs aux actifs périurbains. Le Pays, urbain et périurbain, a défini comme enjeu prioritaire la mobilité, notamment domicile-travail, avec une aire urbaine de plus de 300.000 habitants. Une carence en termes de transports intermodaux et multimodaux a été identifiée, notamment sur les déplacements transversaux.

### Quoi ?

Création de lignes express périurbaines, afin de compléter les offres TER et interurbaines du Conseil général. En complément, un projet de création de pistes de déplacements doux en ceinture du Mans et prévue.

### Comment ?

La création d'un syndicat de transport à l'échelle du Pays du Mans a été retenue afin de pouvoir porter le projet.

### Pour qui ?

L'ensemble des habitants de l'aire urbaine, et particulièrement les actifs périurbains.

### Par qui ?

Le Conseil général de la Sarthe, par délégation du syndicat de transport. Le Pays s'est également beaucoup investi dans ce projet.

### 1<sup>er</sup> bilan

Projet en cours d'élaboration.

### Les plus de la démarche

Démarche partenariale Pays / Conseil général ayant permis une connaissance fine des comportements des habitants, suite à une étude de mobilité poussée. Enjeu stratégique avec une forte mobilisation des élus, du Pays et des partenaires.

### Expériences proches :

Pays du Grand Pau

### Cohérence des "outils"

Avec le SCoT, le COT ADEME, le programme LEADER

### Rôle du Conseil de développement

Création d'un groupe de travail spécifique, présentation de la démarche en Assemblée générale et donc implication des acteurs du territoire.



## ETUDE MOBILITE

Contacts : Brigitte DESVEAUX  
Site internet : [www.pays-aunis.fr](http://www.pays-aunis.fr)



### Données Pays

Habitants : 62.000 Nb d'EPCI : 4 Région : Poitou-Charentes  
Superficie : 939 km<sup>2</sup> (9.4% du dpt) communes : 52 Dpt : 17  
Habitants ville centre : sans ville centre (max 7.000 hab.)

Structure : SM

### Pourquoi ?

Dans le cadre général de sa Charte de développement durable, et de son projet de SCoT, la problématique des transports s'est révélée enjeu prioritaire : absence de mobilité, facteur d'exclusion et offre globale de transports publics faible et inadaptée. Le Pays d'Aunis n'ayant pas de compétence en matière de transports, la démarche tendra à l'appui de l'étude d'un schéma de déplacements, à la mise en relation des AOT compétentes sur son territoire, de façon à susciter, par voie de convention entre celles-ci, la mise en place de solutions innovantes, de complémentarités et de mutualisations.

Le lancement d'une étude de mobilité est donc acté pour la proposition d'un dispositif d'ensemble offrant une alternative au "tout voiture" cohérente et abordable pour les usagers et les collectivités gestionnaires.

### Quoi ?

Mettre en réseau les AOT  
Développer une plateforme de covoiturage, une ligne de transports collectifs mutualisée et le TAD  
Harmoniser les horaires  
Créer une liaison douce accessible aux personnes à mobilité réduite interne aux bourgs.  
Sécuriser les abords des écoles

### Comment ?

Par une triple approche : engagement des AOT dans la démarche, enquête ménage et tables rondes concertation.

### Pour qui ?

Population active, lycéens contraints à des trajets de deux heures / jour.

### 1<sup>er</sup> bilan

Difficultés pour le BE de rendre des analyses pertinentes, mais un partage des solutions et priorités aisément acceptables...

### Les plus de la démarche

Intérêt marqué des habitants et le Pays devient le territoire pertinent pour étudier les solutions tout en s'ouvrant à des partenaires et un bassin de vie élargis.

### Cohérence des "outils"

Cette étude est menée dans le cadre du projet de SCoT et développe les relations entre la CdA voisine (la Rochelle) et l'Aunis (bassin de vie et d'emploi) et le travail sur des études complémentaires : mobilité, TVB, habitat...) avec projet inter-SCoT.

### Rôle du Conseil de développement

Membre permanent du comité de pilotage, participation active aux tables rondes

### Chiffres clés du projet :

Coût de l'étude (50.000 € TTC)

### Pistes/

### Recommandations :

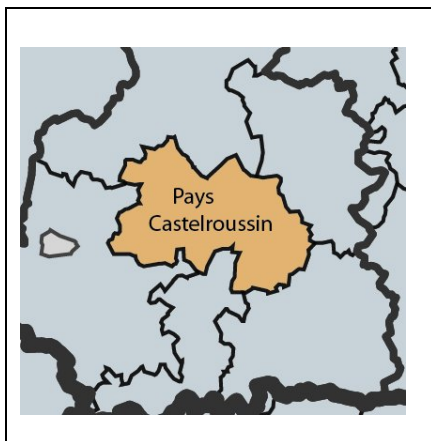
Ne pas chercher des solutions en bloc mais plutôt des solutions "pilotes" reproductibles.

**COVOITURAGE 36**

Contacts : Anne ROGEON, Directrice  
 Mail : [direction@payscastelroussin.com](mailto:direction@payscastelroussin.com)  
 Site internet : [payscastelroussin.com](http://payscastelroussin.com)

**Données Pays**

Habitants : 90 808      Nb d'EPCI : 2  
 Région : Centre      Nb de communes : 27      Dpt : Indre  
 Habitants ville centre : 47.559      Structure : Syndicat mixte

**Pourquoi ?**

=> Action qui fédère au-delà du Pays.  
 => Action à l'initiative du Pays montée avec la Communauté d'Agglomération Castelroussine et étendue à l'ensemble du département de l'Indre avec le Conseil Général  
 => Répond aux enjeux du développement durable et de mobilité sur le territoire : améliorer la mobilité des salariés présents sur le territoire en développant le covoiturage.

**Quoi ?**

=> créer un site de covoiturage destiné dans un premier temps aux salariés du territoire. Le Conseil Général a souhaité s'associer à la démarche et a rejoint cette initiative. Le site final est un site grand public, bénéficiant d'actions de communication axées vers les entreprises du département.

**Comment ?**

=> début de la démarche septembre 2008, lancement officiel fin mars 2009 puis campagne de communication et d'information auprès des 100 plus grosses entreprises du département.

**Pour qui ?**

=> l'ensemble des habitants du département de l'Indre

**Par qui ?**

=> un partenariat Pays-Agglomération et Conseil Général de l'Indre

**1<sup>er</sup> bilan**

Au 15 janvier 2010 : 1034 personnes inscrites et 1365 annonces.

**Les plus de la démarche**

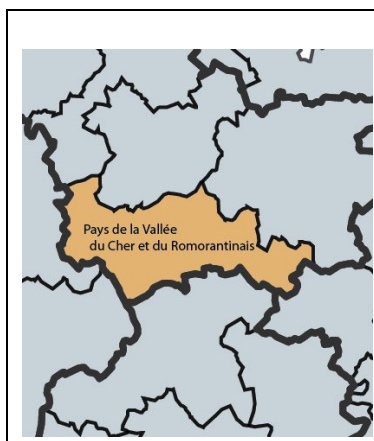
Intérêt croissant des habitants du territoire pour le covoiturage  
 Partenariat : Pays-Agglomération et le Conseil Général

**Le rôle du Conseil de développement**

=>Le Conseil de développement commun au Pays et à l'Agglomération Castelroussins a été informé de la démarche. Il s'est montré favorable à l'idée et au projet sans être pour autant impliqué dans la mise en œuvre de la démarche.

**Chiffres clés du projet :**

- Coût de la création : 7 176,00 € TTC avec 1 800,00 € de subvention du Conseil Régional et de l'ADEME. Le solde est pris en charge à part égale par le Pays, la Communauté d'Agglomération et le Conseil général.
- Coût de la maintenance 6 458,00 € TTC par an. Montant partagé, à parts égales, par les trois partenaires.
- Le volet communication d'un montant de 14 352 € TTC est subventionné à hauteur de 30 % du HT par le Conseil Régional et l'ADEME, le reste est divisé en trois parts égales (une par partenaire). En complément, des outils de communication ont été financés par le Pays, l'Agglomération et le Conseil Général, sans subvention, pour un montant de 7 772 € afin de réaliser notamment : affiches, mini affiches, autocollants, porte-clefs...).



## MAINTIEN DE L'OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS SUR LE PAYS



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER  
ET DU ROMORANTINAIS

Contacts : [pays.vallee.cher.romorantinais@wanadoo.fr](mailto:pays.vallee.cher.romorantinais@wanadoo.fr)

Site internet : [www.val-cher-romorantinais.com](http://www.val-cher-romorantinais.com)

### Données Pays

Habitants : 75.848      Nb d'EPCI : 5      Superficie : 1.175 km<sup>2</sup>  
Communes : 49      Région : Centre      Dpt : Loir-et-Cher (41)  
Habitants ville centre : 18 200      Structure porteuse : syndicat mixte

### Pourquoi ?

Le maintien de la continuité des soins malgré la démographie médicale s'est révélé comme une problématique majeure pour le Pays. Le départ prochain de professionnels médicaux laisse entrevoir une désertification médicale. Afin de connaître les perspectives à court et moyen terme de l'offre de soins sur le Pays et de susciter les réflexions dans les communautés de communes, le Pays a lancé un diagnostic de l'offre de santé.

### Quoi ?

Ce diagnostic et la prise de conscience de la situation par les élus ont orienté les travaux dans deux directions

- L'installation de nouveaux médecins sur le territoire : le Pays a fait appel à un cabinet de recrutement pour rechercher et installer à court terme deux médecins sur le Pays. Un professionnel a été installé. Cette démarche a été reprise à l'échelle départementale par le Conseil Général de Loir-et-Cher
- Le regroupement des professionnels de santé et la prise en charge coordonnée des patients par la création de maisons de santé pluridisciplinaires

### Cohérence des "outils"

Le diagnostic a été réalisé suite à l'étude sur les services à la population réalisé par le Pays et qui avait identifié l'offre de santé comme l'enjeu majeur.

### Rôle du Conseil de développement

Un membre du Conseil de développement a été associé au comité de pilotage de l'étude.

### Chiffres clés du projet

- Coût étude : 12.000€ (financée par la Région à 80%)
- Les MSP peuvent bénéficier d'aides de l'Etat (CPER), de la Région (Contrat de Pays) et du Conseil Général
- 2 MSP sont en cours de création, l'une à l'échelle d'une communauté, l'autre au niveau d'une ville centre.

### Comment ?

Le travail de diagnostic a été réalisé en concertation avec les élus du Pays, les partenaires institutionnels (URCAM, Région...) et les instances représentant les professionnels (conseils de l'ordre...).

### Pour qui ?

Ces initiatives ont pour objectif d'assurer la pérennité de l'offre de soins de premier recours pour les habitants du territoire et de susciter l'installation de nouveaux praticiens en proposant des conditions attractives d'exercice de la profession médicale.

### Les plus de la démarche

Prise de conscience des enjeux par les acteurs locaux et appropriation de la problématique par les élus locaux.



## PANIERES A DOMICILE



Contacts : Stéphanie DAMBRINE  
Site internet : [www.paysdebray.org](http://www.paysdebray.org)

### Données Pays

Habitants : 65.888 Nb d'EPCI : 7 Région : Haute Normandie  
Superficie : 1.300 km<sup>2</sup> Nb de communes : 123 Dpt : Seine Maritime  
Structure porteuse : Pays

### Pourquoi ?

Création d'un nouveau service à partir de productions locales visant à recréer du lien social et à développer des circuits courts

Donc plusieurs enjeux pour le territoire : le maintien à domicile, la valorisation locale de savoir-faire locaux et la création d'emploi

### Quoi ?

Au départ, un service de repas à domicile qui propose en même temps la livraison de paniers constitués à partir de productions locales pour optimiser les déplacements et diversifier l'activité

### Comment ?

Mise en place d'un réseau de producteurs via le marché local pour optimiser les déplacements et s'approvisionner

Système de commande par internet pour les résidents secondaires et commande directe pour les personnes âgées lors du portage de repas

### Pour qui ?

Les personnes âgées et les résidents secondaires

### Par qui ?

Cyril Motton, ancien salarié de l'industrie automobile locale qui a choisi une reconversion active au service du territoire où il a choisi de rester vivre – création d'une SARL

### Les plus de la démarche

Réflexion sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'optimisation des déplacements, recherche de modes de déplacements moins polluants mais contraintes techniques non résolues du fait de la nécessité d'un véhicule frigorifique

Démonstration qu'un service à la personne peut fonctionner de manière équilibrée et peut générer de l'emploi s'il est pensé de manière plus globale et optimise les investissements qu'il nécessite

Enfin, articulation avec les services déjà en place pour coordonner l'intervention de chacun

### Expériences proches :

Pas d'expérience connue qui associe ces 2 aspects

### Cohérence des "outils"

Articulation avec la stratégie leader qui vise à développer de l'emploi à partir des savoir-faire locaux et des filières courtes

### Rôle du Conseil de développement

Relais du projet au sein du comité leader

### Chiffres clés du projet :

Peu d'aides au démarrage identifiées

### Pistes/

#### Recommandations :

Un accompagnement plus en amont pour inscrire ce type de projet dans l'ESS.

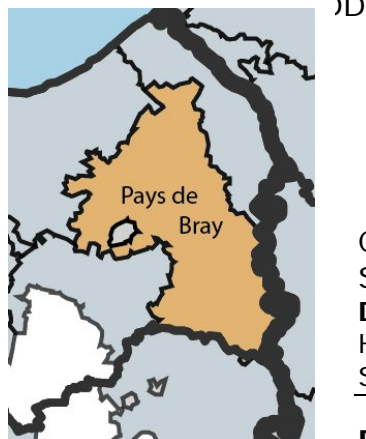
## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE A L'ECOLE



Contacts : Stéphanie DAMBRINE  
Site internet : [www.paysdebray.org](http://www.paysdebray.org)

### Données Pays

Habitants : 65.888 Nb d'EPCI : 7 Région : Haute Normandie  
Superficie : 1.300 km<sup>2</sup> Nb de communes : 123 Dpt : Seine Maritime



### Pourquoi ?

Des écoles de musique en difficulté du fait de la diminution des inscrits et de leur faible capacité d'équipement + un territoire rural où il est souvent difficile de déplacer les gens pour des spectacles dits "culturels".

### Quoi ?

Mise en place d'interventions pour initier les enfants dès 6 ans à l'éveil musical et au chant choral

### Comment ?

Intervention de professionnels en 2 temps sur la semaine dans l'ensemble des classes de primaire dès lors que les élus sont demandeurs

Relais de ce travail par l'enseignant tout au long de la semaine avec l'intégration de ces enseignements dans le programme pédagogique de la classe.

Construction d'un "spectacle" de fin d'année à partir de ce travail, valorisé dans le cadre de la première partie d'un spectacle professionnel.

### Pour qui ?

Les enfants scolarisés en primaire (puis développement du projet en cours, au sein des collèges dans le cadre de classes à horaires aménagés).

### Par qui ?

Une association culturelle locale qui produit, diffuse des spectacles et qui a donc intérêt à travailler sur son futur public...

### Les plus de la démarche

- Permet de recruter à temps plein des professionnels de l'enseignement musical et ainsi garantir la qualité des enseignements ; rompt leur isolement en instituant un comité de suivi de l'action au sein de l'association et la construction d'actions collectives sur l'ensemble du Pays.

- Amène l'enseignement musical aux enfants qui seront ainsi plus à même, s'ils y sont sensibles, de développer leur pratique dans des écoles de musique.

- Augmente la fréquentation des spectacles et permet de toucher des personnes qui ne seraient pas senties concernées car elles viennent voir leurs enfant et restent pour la suite du spectacle.

### Expériences proches :

Cette expérience en a nourri beaucoup d'autres au niveau régional

### Cohérence des "outils"

Projet soutenu par le Contrat de Pays et la DRAC dans le cadre des schémas de développement culturel

### Chiffres clés du projet :

3.500 élèves sont concernés, soit plus de 80% des élèves du territoire (9<sup>ème</sup> année de fonctionnement).

### Pistes/

#### Recommandations :

Action qui nourrit le dynamisme culturel local mais peut également le monopoliser.



## MAISON DES SERVICES

Contact : A. Prod'homme

[arnaudprodhomme@cc-bocagemayennais.fr](mailto:arnaudprodhomme@cc-bocagemayennais.fr)

Site internet : [www.cc-bocagemayennais.fr](http://www.cc-bocagemayennais.fr)

### Données Pays

Hts : 93.500 Nb d'EPCI : 6 Région : P.Loire

Superficie 2.145 km<sup>2</sup> 102 communes Dpt : 53

Ville centre : 14.000 Structure : CC Bocage Mayennais

### Pourquoi ?

Le nombre et la qualité des services en milieu rural tendent à diminuer et les besoins sont croissants dans le Pays. L'objectif est de maintenir les habitants et en attirer de nouveaux. Pour cela, il est nécessaire de fédérer les services autour de pôles attractifs, afin de garantir un niveau quantitatif et qualitatif suffisant et de conserver un maximum de proximité.

### Quoi ?

Regrouper différents services à la population dans des domaines variés : jeunesse, emploi, formation, aide à domicile, santé... dans chaque bassin de vie (3 dans la CdC, correspondant aux cantons). La Maison des Services est le carrefour entre les différents organismes publics et privés en matière de services à la population et joue ainsi un rôle de "guichet unique" dans ce domaine sur le bassin de vie d'Ambrières-les-Vallées.

### Par qui ?

La Communauté de communes du Bocage Mayennais en concertation avec l'ensemble des partenaires. Un comité local de suivi les réunira régulièrement pour assurer son fonctionnement de l'équipement.

### Avec qui ?

De nombreux partenaires : Trésorerie Générale, CAF, CRAM, CPAM, Pôle Emploi, Mission Locale, Conseil Général, MSA, SIAEP et ADMR.

### 1<sup>er</sup> bilan

Services et organismes installés ou tenant des permanences unanimes sur la bonne fonctionnalité des locaux.

### Les plus de la démarche

**Labellisée Relais de Services Publics (RSP)** par arrêté préfectoral/ Participation à la Cellule Départementale de coordination des RSP, utilisation de moyens de communication innovants (bornes visiopublic) et mise en réseau des services de la Communauté de communes répartis sur le territoire.

### Cohérence des "outils"

Impact énergétique du projet. Impact social et territorial – réduction des déplacements

### Rôle du Conseil de développement

Avis très favorable dans le cadre du contrat avec la Région.

### Chiffres clés du projet :

**Investissement : 640.443,28 € + borne visiopublic (environ 12.000 €)**

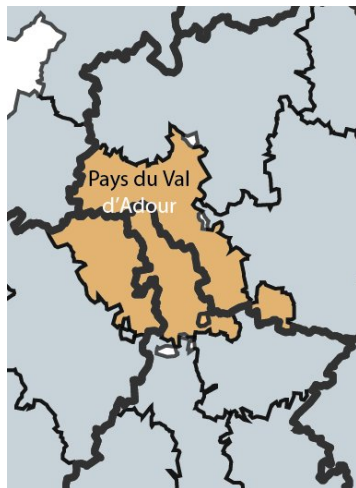
### Budget prévisionnel : 56.214 €

Agent d'accueil 24h/semaine

### Pistes/

#### Recommandations :

Plusieurs EPCI du Pays se sont lancés au même moment dans des projets de Relais de Services Publics. L'échange de bons procédés et d'expériences a été très enrichissant pour chacun.



## Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce



Contacts : [pays.val.adour@wanadoo.fr](mailto:pays.val.adour@wanadoo.fr)

Site internet : [www.val-adour.com](http://www.val-adour.com)

### Données Pays

Hab. : 52.569 Nb d'EPCI : 12 Région : Midi-Pyrénées/ Aquitaine

Superficie : 1.779 km<sup>2</sup> Nb de communes : 199

Départements : Gers, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques

Habitants ville centre : 5 414 Structure porteuse : GIP AT

### Pourquoi ?

Plusieurs facteurs ont poussé les élus du Val d'Adour à initier une démarche globale de développement et de modernisation du commerce et de l'artisanat à l'échelle du Pays :

- maintien de l'attractivité
- LME qui tend à créer des situations de concurrence entre moyennes surfaces et petits commerces
- besoin de dynamiser le tissu commercial et artisanal
- mutualisation des moyens et échange d'expériences entre acteurs des communautés de communes
- nécessaire cohérence territoriale et complémentarité des actions économiques

### Quoi ?

Des actions collectives d'information, de communication, de formation sur des thématiques actuellement peu développées par les autres acteurs (éco-construction, économies d'énergie, réponse aux appels d'offres des collectivités...) et en lien avec l'Agenda 21 et le PCET. Des actions individuelles d'investissement de la part des entreprises et des collectivités.

### Comment ?

- Un dispositif d'animation :
- Chambres consulaires, interlocuteur principal des entreprises
  - Les communautés de communes comme acteur local des collectivités
  - Le Pays comme coordinateur

### Par qui ?

Les actions transversales seront menées par le Pays du Val d'Adour et les chambres consulaires.

### Les plus de la démarche

Des problématiques identiques se retrouvent dans tous les bourgs centres du territoire ; il est donc apparu pertinent de mettre en œuvre un projet global assurant la complémentarité et la cohérence des actions entre elles et entre communautés de communes.

### Cohérence des "outils"

Prise en compte des autres plans et projets de développement :

- Agenda 21
- Plan Climat Energie Territorial
- Schéma Habitat Foncier Urbanisme Cadre de vie
- et implication du Centre de Ressources Développement Durable du Pays

### Rôle Conseil de développement

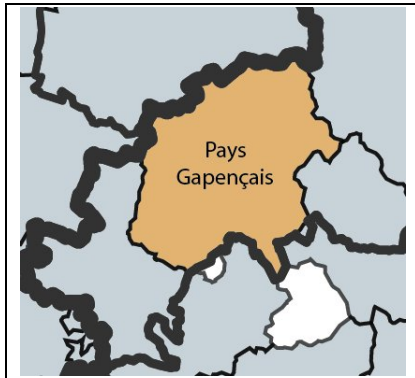
Les membres des Commissions Développement Economique et Environnement du Conseil de développement sont associés au Comité de Pilotage du projet.

### Chiffres clés du projet :

Coût de l'étude : 45 448 € TTC

Nombre de pôles commerciaux

- Principaux : 2
- Secondaires : 6
- De proximité : 3



## SCHEMA DES SERVICES AU PUBLIC



Contacts : Julien SAINT-AMAN

Site internet : [www.pays-gapençais.com](http://www.pays-gapençais.com)

### Données Pays

Habitants : 68.000      Nb d'EPCI : 8      Région : PACA  
 Superficie : 1.843 km<sup>2</sup>      communes : 77      Dpt : Hautes-Alpes

Habitants ville centre : 40.000      Structure porteuse : Association

### Pourquoi ?

Les services aux publics constituent une préoccupation pour les élus et les habitants, car ils conditionnent la vie quotidienne et l'aménagement équilibré du territoire.

L'élaboration d'un schéma de services publics et au public a pour objectif de faire un état des lieux exhaustif de l'existant et de la satisfaction de la population, afin de définir des axes d'amélioration des services rendus à la population dans les dix années à venir. Axe prioritaire, en raison de l'enclavement du territoire, l'offre de services conditionne la vitalité, le quotidien et l'équilibre du territoire.

### Quoi ?

L'élaboration du Schéma de services au public a suivi une démarche prospective : constitution de groupes de travail pour formuler des propositions concrètes, en vue de l'élaboration de scénarios prospectifs. Le schéma de services au public, prévu à 10 ans, comprend des objectifs à atteindre en matière de qualité et d'organisation des services, ainsi qu'une stratégie d'actions concrètes à court terme dans le domaine de compétences des collectivités locales et un travail d'animation, d'interpellation et d'organisation des prestataires.

### Comment ?

Par un rééquilibrage spatial et une accessibilité pour tous.

3 leviers d'actions ont été identifiés : structurer l'information, mettre en réseau les acteurs, observer l'offre et la demande, autour de 6 thématiques : mobilité, logement, services publics marchands, petite enfance, emploi et sport / culture / loisirs.

### Rôle Conseil de développement

Forte implication du Conseil de développement, sollicité au sein du comité de pilotage regroupant des élus et des représentants des forces vives du Pays et du comité de travail technique (techniciens, collectivités locales et responsables de services).

### Chiffres clés du projet :

- 38 entretiens réalisés auprès de personnes ressources du Pays
- 455 enquêtes réalisées
- 1.500 services recensés en 18 catégories.

### Pistes/recommandations :

Formalisation d'un schéma de services à 10 ans, comprenant des objectifs à atteindre en matière de qualité et d'organisation des services sur le territoire ainsi qu'une stratégie d'actions concrètes à entreprendre : d'une part réalisations à court terme par le Pays dans le domaine de compétences des collectivités et d'autre part travail d'animation et d'organisation vis à vis des autres prestataires de services ne dépendant pas directement des collectivités concernées.

